

## **REUNION DU 23 NOVEMBRE 2021**

Le conseil municipal s'est réuni le Mardi 23 Novembre 2021 à dix neuf heures sous la présidence de M Patrick Lafave, Maire.

La séance est ouverte à 19 h 00,

**Présents:** Mme Bossion C, M. Dubois T, Mme Langlois S, M. André A, Mme Leboucher L, Mme Guérin M.M., Mme Poirier C, M. Dessaude Y, Mme Labonde E

**Secrétaire de séance :** M. Dubois T

M. Le Maire informe le conseil municipal que Mme CHANU a présenté sa démission parce qu'elle a déménagé.

### **Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité de passer de l'instruction budgétaire et comptable M14 à l'inscription budgétaire et comptable M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### **Travaux Toiture Mairie**

M. Le Maire donne lecture du devis de l'Entreprise ROUSSEAU concernant les travaux de toiture de la Mairie pour un montant H.T. de 8 194.03 € soit T.T.C. 9 832.84 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité et donne tous pouvoirs à M. Le Maire pour l'exécution des travaux et les demandes de subventions.

### **Travaux lotissement La Croix Rouge**

M. Le Maire donne lecture du devis de l'Entreprise CHARLES TRAVAUX concernant les Travaux de voirie au Lotissement La Croix Rouge pour un montant H.T. de 12 692.75 € soit T.T.C. 15 231.29 €..

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité et donne tous pouvoirs à M. Le Maire pour l'exécution des travaux et les demandes de subventions.

### **Remplacement fenêtre logement communal**

M. Le Maire donne lecture du devis de l'Entreprise AM MENUISERIE concernant la fourniture et la pose d'une fenêtre pour un montant H.T. de 1 180.56 € soit T.T.C. 1 416.67 €..

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité et donne tous pouvoirs à M. Le Maire pour l'exécution des travaux et les demandes de subventions.

**Tous ces travaux seront faits sous réserve de l'obtention des subventions.**

### **I.A.T et I.E.M.P.**

Vote de l'enveloppe globale pour les indemnités I.A.T. et I.E.M.P. du personnel titulaire communal à l'unanimité.

### **SUBVENTIONS 2021**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de verser les subventions suivantes :

Souvenir Français : 30.00 €

ADMR : 150.00 €

Secours Catholique : 200.00 €

APE La Puisaye : 70.00 €

### **CONVENTION CHATS LIBRES 2022**

M. Le Maire demande au conseil municipal de renouveler la convention chats libres pour l'année 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

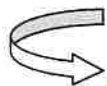
### **QUESTIONS DIVERSES**

- M. Le Maire informe le conseil municipal que la Sté H2E a installé les horloges astronomiques pour l'éclairage public,
- M. Le Maire propose l'arrêt de l'éclairage public à compter du mois de mai et ce pendant tout l'été,

- M. Le Maire informe le conseil municipal que l'Arbre de Noël aura lieu le Dimanche 12 Décembre à l'Ecole de La Puisaye,
- M. Le Maire donne lecture du courrier de M. Lesaule demandant de faire une étude pour ralentir les véhicules dans le bourg. Cet axe de circulation étant départemental M. Le Maire va se rapprocher de leurs services,
- M. Le Maire informe le conseil municipal des dates des élections Présidentielles et Législatives pour l'année 2022 :  
Présidentielles : 10 et 24 Avril 2022  
Législatives : 12 et 19 Juin 2022.
- Mme Labonde fait remarquer que les abris bus ont besoin d'être entretenus,
- Mme Langlois a reçu une demande émanant d'un jeune administré, pour la pose d'un garage à vélo près de la Mairie,
- Mme Guérin demande si la soirée Halloween s'est bien déroulée. Mme Poirier répond que oui,
- Mme Guérin fait remarquer qu'une haie non-entretenu gêne la circulation des piétons se rendant à l'arrêt des Mesliers,
- Mme Guérin fait remarquer qu'autour des containers à La Sente aux Anes les gens déposent beaucoup de choses : bouteilles, papiers etc. M. Le Maire l'informe que M. Dubois va régulièrement récupérer tous ces déchets,
- Mme Guérin demande à quelle date la fibre sera installée. M. Le Maire lui répond 2023,
- Mme Guérin informe le conseil municipal qu'elle organise une vente de gâteaux dont le but est d'aider une famille de la commune,
- M. Dubois a assisté avec M. André à la réunion du SIRTOM et informe le conseil municipal qu'à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 le ramassage va être modifié. Par exemple dans la poubelle jaune les gens pourront mettre les emballages alimentaires et les papiers en complément de ce que les gens mettent déjà et celles-ci seront ramassées tous les 15 jours. Le SIRTOM informera les administrés,
- Mme Leboucher demande s'il serait possible de demander aux gens de bien vouloir informer la Mairie, pour savoir qui veut ou ne veut plus recevoir le compte-rendu en version papier pour pouvoir éviter du gaspillage.

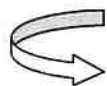
La séance est levée à 21 h 15

## INFORMATIONS COMMUNALES



### CONGES DE NOËL :

**La Mairie sera fermée le Mardi 21 Décembre 2021 au soir  
Jusqu'au 3 Janvier 2022 au matin.**



**Dans un souci de préservation des ressources pour les générations futures, nous publions sur le site de la commune le compte-rendu de conseil municipal. Si vous souhaitez le consulter sur internet et que vous ne souhaitez plus recevoir la version papier, faites nous le savoir.**

**Mme Guérin, conseillère municipale de LA FRAMBOISIERE, organise une vente de gâteaux.**

**Le prix du paquet de gâteaux est de 2€00.**

**Le bénéfice réalisé permettra d'aider une famille dans le besoin.**

**Si vous souhaitez participer vous pouvez contacter : Mme Guérin : 02.37.37.96.32 ou la Mairie aux heures d'ouverture. Merci.**

**Madame, Monsieur,**

**Malgré un contexte difficile et un avenir incertain, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de Bonnes Fêtes de fin d'année.**

**Bien cordialement,**

**Le Maire.**

